

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc



EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

LA SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC a émis un emprunt obligataire garanti par l'Etat et réservé aux investisseurs institutionnels de droit marocain.

Cette émission a porté sur un montant global de MAD 1 500 000 000 réparti en deux tranches A et B, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

	Tranche A	Tranche B
Nature des titres	Obligations au porteur	Obligations au porteur
Cotation	Non cotée	Non cotée
Maturité	10 ans	20 ans
Amortissement	In fine	In fine
Plafond de l'émission	MAD 1 500 Millions	MAD 1 500 Millions
Nombre	15 000 obligations	15 000 obligations
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux nominal : Fixe	Entre 4,14% et 4,39%	Entre 4,41% et 4,91%
Date de jouissance	24 octobre 2011	24 octobre 2011
Période de souscription	Du 17 au 18 octobre 2011	

Le montant global des souscriptions a atteint MAD 4 400 000 000.

Les souscriptions à la tranche B (20 ans) ont enregistré un montant de MAD 3 515 millions et ont été satisfaites à 100% pour les demandes aux taux compris entre 4,59%, et 4,62% et à hauteur de 74,3% pour les demandes au taux de 4,64%.

Les souscriptions à la tranche A (10 ans) qui ont enregistré un montant de MAD 885 millions n'ont pu être satisfaites compte tenu de la sursouscription de la tranche B (20 ans) et de la priorité qui lui a été accordée en terme d'allocation.

Conseillers Financiers et
Coordinateurs Globaux



CFG Group



المجموعة العامة
SOCIETE GENERALE



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC

Co-Chefs de file du
syndicat de placement :



CFG Group



المجموعة العامة
SOCIETE GENERALE



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC